



Commune nouvelle « SOULEUVRE EN BOCAGE »

Communes déléguées :

Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis Maisoncelles, Saint-Martin des Besaces, Saint-Martin Don, Saint-Ouen des Besaces, Saint-Pierre Tarentaine, Sainte-Marie Laumont, Le Tourneur

Date d'affichage : 25 mai 2016

Date de convocation : 25 mai 2016

Nombre de conseillers en exercice : 218

Présents : 129

Pouvoir : 3

Votants : 132

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille seize, le jeudi 2 juin, les membres du Conseil municipal de la commune de Souleuvre en Bocage légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Le Bény-Bocage à 20h30, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Alain DECLOMESNIL, Maire de la commune.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

ESLIER André	METTE Philippe	DOUBLET Patrick	MAUDUIT Alain	LEBOUVIER Thierry
CHANU Ludovic	DUBOURGET Julie	DUMONT Fabien	BERGIA Marianne	MOMPLE Catherine
CHATEL Didier	HERMON Francis	AUVRAY Benoît	TIEC Roger	BISSON Christelle
VINCENT Nicolas	LEWIS Margaret	AMAND Pierre	LOUIS Ingrid	AUGE Evelyne
DELACOTTE Virginie	LEBIS André	OBRINGER Max	DE GUERPEL Bruno	LEVALLOIS Marie-Line
MASSOZ Jean-Pierre	GUERIN Bernard	LAFOSSE Jean-Marc	LE CAM Yannick	DELOISON Alain
LECOQ Sandrine	MARIE Jean-Christophe	TREFEU Frédéric	LAIGNEL Edward	CHATEL Richard
LOGEROT Michel	FEUILLET Gérard	VINCENT Michel	ALLAIN Annick	LECHERBONNIER Alain
BRETEAU Sébastien	BAZIN Marie-Claire	BOURDEL Catherine	HERBERT Isabelle	HERMAN Antoine
LEBARBEY Alain	LEBAUDY Sophie	SALLOT Marlène	RAOULT Jean-Pierre	VINCENT Didier
PASQUER Michel	LEPETIT Sandrine	MARCELIN Yveline	BROUARD Walter	BUTT David
DECLOMESNIL Alain	LOUVET James	FREMONT Archange	CHESNEL Eric	VARIGNY Bernard
MICHEL Marie-Ange	DUVAL Jean-Claude	MARY Nadine	DUVAL Flora	DUCHEMIN Didier
LEFRANCOIS Denis	LEVAYER Marcel	HAMEL Pierrette	LAUMONIER Véronique	CATHERINE Annick
BESNEHARD Sandrine	RALLU Sophie	DEME Jean-Claude	DESSAISONS Nathalie	JORDAN Jean
GILLETTE Christian	GUILLOUET René	MAIZERAY Claude	DUFAY Pierre	PIGNE Monique
CHATEL Patrick	MARTIN Raymond	EURY Marie-Ange	MOISSERON Michel	DUCHATILLIER Gilles
LALOUEL Anthony	BEAUDON Jérôme	EUDELIN Claude	CATHERINE Pascal	DAIGREMONT Daniel
LOUIS Rémi	CAHOUR Bernard	LESOUF Colette	MARTIN Eric	FRANCOISE Eliane
SUZANNE Laurent	CAUMONT Monique	LEMARCHAND Liliane	GRAVEY Noël	DELATROËTTE
FAUQUET Denis	AVERTON Sandrine	HERVIEUX Francis	HERBERT Jean-Luc	DAGOBERT Bernard
SAVEY Catherine	BOISSAIS Martine	LEBOUCHER Bérengère	ROULLAND Annie	SAVARY Hubert
MANVIEU Gilles	RAQUIDEL Patrick	DELIQUAIRE Régis	DOMINSKI Annie	MARGUERITE Guy
GRUCHET Corinne	LEVILLAIN Daniel	GUERIN Virginie	BERTHEAUME Christophe	LEROY Stéphane
MASSIEU Natacha	RAULD Cécile	GUILLAUMIN Marc	PAING André	MENARD Catherine
BECHET Thierry	DELAVILLE Gisèle	RENAULT Huguette	TOUYON Henri	

Étaient excusés :

RAQUIDEL Chantal	VICTOIRE Roland	SANSON Lucien	GAMAURY	JOUAULT Serge
LEBLOND Céline	LEFRANCOIS Carole	JAMBIN Sonja	JACQUELINE Valéry	COLOMBEL Benoit
LAURENT Chantal	JAMES Fabienne	DAUDETEAU Marc	VASSAL Eric	THOUROUDE Chantal
VAN DAMME				



Commune nouvelle « SOULEUVRE EN BOCAGE »

Communes déléguées :

Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis Maisoncelles, Saint-Martin des Besaces, Saint-Martin Don, Saint-Ouen des Besaces, Saint-Pierre Tarentaine, Sainte-Marie Laumont, Le Tourneur

Etaient absents :

BEHUE Nicole	FAY Stéphane	MARIVINGT Jonathan	MAHE Jocelyne	TIET Patricia
COLIN Guillaume	LAURENT Dominique	LOUINEAU Mickaël	HARIVEL Joël	LAY Romain
LEFERT Audrey	JEANNE Chantal	SALMON David	ANNE Joseph	DUVAL Sylvain
SALLOT Antoinette	PANNEL Marie	VAUTIER Guillaume	LEBASSARD Sylvie	GASCOIN François
GUILLON Lydie	CHOLET Loetitia	GRANDIN Yvon	GUEGAN Cédric	MOREL Christelle
DUHAMEL Ludovic	VINCENT Nicole	PLANCHON Karen	STASIACZYK Laurent	SAILLANT-MARAGHNI
ROMAIN Guy	FOSSARD Christelle	BLOIS Bernard	DESCLOS René	PITREY Denis
RAOULT Christian	CHARLEMAGNE	MARIE Sandrine	CHOLET Serge	DERRIANT Catherine
DESMAISONS Gaëtan	BESNARD François	MAIZERAY Sébastien	BOUTILLIER Dominique	DESAUNAY Roger
LAUNAY Pascal	LE MOINE Elvina	GESLIN Didier	LESELLIER Joël	REGNIER Frédéric
DUMONT Anne	LEGRAND Dominique	LETOURNEUR Michel	JEANNE Nathalie	JAMES David
VIMONT Delphine	LETAILLANDIER Gaël	AMAND Hervé	RENAUD Michel	DELAPLANCHE Dominique
LECORBEILLER	RAULD Dominique	JARDIN Romuald	ROCHE Maryline	MICHEL Caroline
MAUGER Carine	ROULLEAUX Noël	MAROT-DECAEN Michel	BEQUET Mickaël	DEGUETTE Julie
HAMEL Francis	LAIGRE Gilles	SAMSON Sandrine		

Pouvoirs :

Mme LEBLOND Céline donne pouvoir à M. RAOULT Jean-Pierre.
Mme LAURENT Chantal donne pouvoir à M. LEFRANÇOIS Denis.
Mme LEFRANÇOIS Carole donne pouvoir à M. PASQUET Michel.

Délibération n°	Vote des tarifs de transports scolaires vers les écoles primaires -
16/06/03	Année scolaire 2016-2017

Vu le Code des Transports en particulier ses articles L.3111-7 & L.3111-9,

Vu le Code de l'Education en particulier son article L.213-11,

Considérant que les transports scolaires sont des services réguliers publics dont l'organisation et le fonctionnement ont été laissés à la responsabilité des départements,

Considérant que, par voie de convention, cette responsabilité avait été déléguée à la Communauté de communes de Bény-Bocage ainsi qu'aux syndicats scolaires du Courbençon, de Campeaux et de La Graverie,

Considérant que ces conventions font l'objet d'un transfert à la commune de Souleuvre en Bocage,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que, depuis la mise en place de la commune, cette dernière assure l'organisation et le fonctionnement de 9 circuits de transports scolaires vers les différentes écoles primaires du territoire.

Il explique ensuite aux membres présents que si la commune paye l'intégralité des dépenses liées au fonctionnement de ces circuits, elles font l'objet d'une prise en charge intégrale par le département. Toutefois, ce dernier demande, compte tenu du transport d'enfants de moins de 6 ans, **la présence d'un accompagnateur dans chaque bus dont le coût est laissé à la charge de la commune.**

Jusqu'à présent, à l'exception du site scolaire de Saint-Martin des Besaces, chaque organisateur local demandait une participation financière aux familles pour le transport scolaire des enfants vers les écoles primaires dont le montant variait entre 20 € et 45 € / enfant en fonction du site scolaire et du nombre d'enfants transportés.



Commune nouvelle « SOULEUVRE EN BOCAGE »

Communes déléguées :

Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis Maisoncelles, Saint-Martin des Besaces, Saint-Martin Don, Saint-Ouen des Besaces, Saint-Pierre Tarentaine, Sainte-Marie Laumont, Le Tourneur

Dans l'objectif d'harmoniser les pratiques tarifaires, Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la participation demandée aux familles dont les enfants résident sur le territoire communal ou sont scolarisés sur une école du territoire pour le transport scolaire des écoles primaires à 22€.

Est précisé que les enfants résidant sur la commune de Montchauvet sont scolarisés sur l'école de Montchamp.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 128 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, décide :

- **d'acter** le transfert des conventions de délégation signées avec le département au profit de la commune,
- **de fixer** le montant de la participation demandée aux familles dont les enfants résident sur le territoire communal ou sont scolarisés sur une école du territoire pour le transport scolaire des écoles primaires à 22 €,
- **et charge** Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire au dossier.

Certifié exécutoire

Compte tenu de sa réception le 16 JUN 2016
en Sous-Préfecture de Vire le

Le Maire

Alain DECLOMESNIL

pièce de délégation



Pour extrait conforme
au registre des délibérations

Le Maire

Alain DECLOMESNIL

Visa de la Sous-Préfecture
DE VIRE

16 JUN 2016

Reçu le

